

**Compte-rendu réunion de conseil municipal**  
**Jeudi 9 décembre 2021**

Le jeudi neuf décembre deux mille vingt et un, vingt-heure trente minutes, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis à la salle du Vidame de Molliens-Dreuil sous la présidence de Monsieur Sylvain Charbonnier, Maire de la commune de Molliens-Dreuil.

**Etaient présents :** MM Sylvain CHARBONNIER - Joanie BRETTELLE - Claude LABELLE - Lionel GUILLAIN - Bernard PATTE - Loïc JAOUEN - Margaret PETIT - Richard MOREL - -Claude DAVION - Marie Domont-Valérie BECQUET

**Absent avec procuration :** Jennifer ROBIN

**Absents :** Emeline Dilly –Marc DUMESNIL (excusé) -Dominique DELSALLE (excusé)

Secrétaire de séance : Claude Labelle

## **ORDRE DU JOUR**

- Création d'un Chaucidou entre Molliens et Oissy.
- Projet de création d'une agence postale communale
- Recrutement si partage avec les communes voisines, d'un conseiller numérique
- Etat d'avancement du projet Eolien (à proximité de Camps en Amiénois et Montagne Fayel)
- Création de logements adaptés aux personnes âgées (projet Age § vie)
- Etat d'avancement du projet de création de voies douces
- Relance des projets d'amélioration du stationnement à Molliens et de sécurité de la traversée de Dreuil
- Lancement d'un appel d'offre pour trouver un maître d'œuvre à l'aménagement de la traversée de Molliens
- Désignation des agents recenseurs et définition de leur indemnité
- Demande de subvention du CCAS pour aider les voyages des collégiens
- Signature du nouveau contrat avec la fourrière (chiens errants)
- Délibération actant l'effacement de dettes (suite surendettement)
- Avenant annuel pour l'instruction des documents d'urbanisme
- Dématérialisation des demandes d'instruction d'urbanisme
- Dématérialisation du contrôle de la légalité des actes communaux

### **Création d'un Chaucidou entre Molliens et Oissy**

Plusieurs élus des communes voisines étaient présents :

Les maires de Montagne-Fayel, Oissy et Riencourt ainsi que des adjoints de Camps-en-Amiénois et Montagne-Fayel

Mr le Maire souligne que le département pourrait prendre en charge les peintures.

Les communes de OISSY et Montagne-Fayel ne sont pas pour le projet, crainte notamment de la profession agricole et des Auto-école.

### **Projet de création d'une agence postale**

Mr le Maire précise que le bureau de Poste de Molliens-Dreuil va perdre son statut de MSAP à la fin d'année et que dans l'état actuel, le bureau de poste ne sera pas validé par France Service, plus exigeant, en effet il faudrait 2 agents à 24h semaine ;

Ce point sera rajouté à l'ordre du jour du conseil programmé le 22 décembre 2021.

### **Recrutement si partage d'un conseiller numérique**

Une dernière organisation est à étudier, avec notamment le partage du conseiller avec les communes voisines.

### **Prestations de services : gestion fourrière animale**

Le Maire demande à l'assemblée de prendre une délibération pour accepter le marché avec la fourrière animale pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022, il sera reconduit tacitement 3 fois par période de 12 mois, le montant annuel est de 855.87 HT ;

Accordé à l'unanimité

**Effacement des dettes MUNCK Serge**

Le Maire informe l'assemblée que nous sommes dans l'obligation de prendre cette délibération pour effacement de dette d'un montant de 1187.55€ concernant Mr Munck Serge, cette somme sera mandatée au compte 6542

**Désignation des agents recenseurs**

Mr le Maire demande à l'assemblée d'approuver le recrutement de Mme Lallier Henriette et de Mr Vacosait Pascal pour lesquels nous avons pris un arrêté de nomination d'agent recenseur, ils percevront une indemnité de 800€.

**Urbanisme-renouvellement de la convention tripartite**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de renouveler la convention relative à l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols.

Le conseil décide d'accepter le renouvellement de cette convention relative en tripartite (Syndicat mixte-CC2SO-Commune et le pôle métropolitain)